

République Française

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE
de
STE-MARIE-AUX-CHÊNES

Département de la Moselle



PROCÈS-VERBAL
**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES
DU 16 FÉVRIER 2026 : ACTES COMMUNICABLES**

Date de la convocation : 10 février 2026.

Délibérations envoyées au contrôle de légalité 17 février 2026, accusées réception le 17 février 2026.

Séance du 16 février 2026, sous la présidence de Madame RAVENEL Sabine, vice-présidente du C.C.A.S.

Membres du Conseil
d'Administration : 11
Membres présents : 06
Membres votants : 06

Présents : RAVENEL S. ; MIRROUCHE B. ; BARTHEL N. ; ROBERT D. ; GIRARD M.E. ; GALLET C.

Excusé(e)s : LAMARQUE S. ; KLINGLER E. ; PEREIRA G. ; ROUGEOT S. ; SABATELLA F.

Non excusé(e)s :

Les membres suivants avaient délégué leur mandat respectivement à :

La séance débute à 18h00.

La séance se termine à 19h15

La Présidente du C.C.A.S,
Sylvie LAMARQUE



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES
DU 16 FÉVRIER 2026**

- **Désignation d'un(e) secrétaire de séance, approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

➤ Affaires budgétaires

POINT N° 1 : Débat d'Orientation Budgétaire 2026

➤ Affaires sociales

POINT N° 2 : Comité séniors et manifestations

POINT N° 3 : Fêtes et cérémonies 2026

➤ Affaires diverses

POINT N° 4 : Point sur les affaires courantes

POINT N° 5 : Compte-rendu des décisions prises par délégation du CA

Sur l'exposé de la Vice-Présidente du C.C.A.S.,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré :

- PREND ACTE du débat sur le rapport d'orientation budgétaire pour 2026.

VOTES POUR :	06
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00



AFFAIRES SOCIALES

POINT N° 2 : COMITÉ SÉNIORS ET MANIFESTATIONS

Comme chaque année, le comité seniors organisera différentes manifestations en 2026 :

- Séniors en vacances ;
- Sortie d'une journée ou plus au printemps ou en hiver ;
- Conférences ;
- Ateliers ; etc....

Sur le rapport de la Vice-Présidente,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré :

- PRENDRA À CHARGE du budget du CCAS les frais liés à ces différentes manifestations, dans la limite des crédits inscrits au budget 2026 ;
- ACCEPTE de coordonner les vacances des seniors, une fois par an, dans le cadre du dispositif « seniors en vacances » : transport, assurance, séjours ... ;
- AUTORISE La Présidente ou en cas d'empêchement, la Vice-Présidente à signer la convention et ses avenants avec l'ANCV dans le cadre du dispositif « seniors en vacances » ;
- AUTORISE La Présidente ou en cas d'empêchement, la Vice-Présidente à signer les devis et les contrats liés aux projets du Comité Seniors.

VOTES POUR :	06
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

PROCÈS-VERBAL

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES
DU 16 FÉVRIER 2026**

**DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU
DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. désigne BARTHEL Nadine comme secrétaire de séance.

VOTES POUR :	06
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 02 décembre 2025, dans ses deux versions (actes communicables et actes non communicables) est soumis à l'approbation des membres de ce conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

- **APPROUVE** le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 02 décembre 2025, dans ses deux versions (actes communicables et actes non communicables).

VOTES POUR :	06
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

**POINT SUR LES
AFFAIRES BUDGÉTAIRES**

POINT N° 1 : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le rapport joint,

CONSIDÉRANT qu'un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les villes de 3500 habitants et plus et les CCAS rattachés,

CONSIDÉRANT que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif,

CONSIDÉRANT que le débat doit se tenir dans les dix semaines précédant l'examen du budget primitif,

La présidente de séance
Sylvie LAMARQUE,
Présidente du C.C.A.S.



La secrétaire de séance
Nadine BARTHEL,
Membre du CA du C.C.A.S.

Barthel

POINT N° 3 : FÊTES ET CÉRÉMONIES 2026

Sabine RAVENEL, vice-présidente, explique que, comme chaque année, le C.C.A.S. organisera différentes manifestations en 2026 :

- Fêtes de fin d'année (actions de convivialité, diverses prestations et cocktails, présents aux résidents d'Ehpad, etc. ...);
- Autres fêtes et cérémonies ;
- Frais de restauration lors de déplacements individuels ou collectifs.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré :

- PRENDRA À CHARGE du budget du CCAS les frais liés à ces différentes fêtes et cérémonies, dans la limite des crédits inscrits au budget 2026 :
 - Présents offerts à l'occasion de divers évènements,
 - Les frais de réceptions diverses,
 - Les frais de restauration,
- AUTORISE La Présidente ou en cas d'empêchement, la Vice-Présidente à signer les devis et les contrats liés à ces prestations.

VOTES POUR :	06
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

La présidente de séance
Sylvie LAMARQUE,
Présidente du C.C.A.S.



La secrétaire de séance
Nadine BARTHEL,
Membre du CA du C.C.A.S.

Barthel

AFFAIRES DIVERSES

POINT N° 4 : POINT SUR LES AFFAIRES COURANTES

Un point est fait sur les demandes de logement et les demandes d'aides

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE DU C.C.A.S. EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2026-001	Bon alimentaire : 50€

NUMÉROS D'ORDRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES DU 16 FÉVRIER 2026

N° D'ORDRE DE LA DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
2026-001	Débat d'Orientation budgétaire pour 2026
2026-002	Comité Séniors et Manifestations
2026-003	Fêtes et Cérémonies 2026

Liste des membres présents lors de la séance : RAVENEL S. ; MIRROUCHE B. ; BARTHEL N. ; GALLET C. ; GIRARD E. ; ROBERT D.

SAINTE MARIE AUX CHÊNES,
Le 17 février 2026

La présidente de séance
Sylvie LAMARQUE,
Présidente du C.C.A.S.



La secrétaire de séance
Nadine BARTHEL,
Membre du CA du C.C.A.S.

Bartel